



BREF

ILE-DE-FRANCE

Bulletin mensuel d'informations sur le marché du travail

En août 2007, le nombre des demandeurs d'emploi à la recherche d'un emploi à temps plein et à durée indéterminée (catégorie 1 de l'ANPE) a augmenté en Ile-de-France, pour la première fois depuis plus de deux ans (+0,5%).

En revanche, si l'on inclut les demandeurs d'emploi ayant exercé une activité réduite d'au moins 78 heures (catégorie 6 de l'ANPE), le reflux de la demande d'emploi s'est poursuivi en août (-0,3%) alors qu'une légère hausse était enregistrée en France métropolitaine (+0,1%).

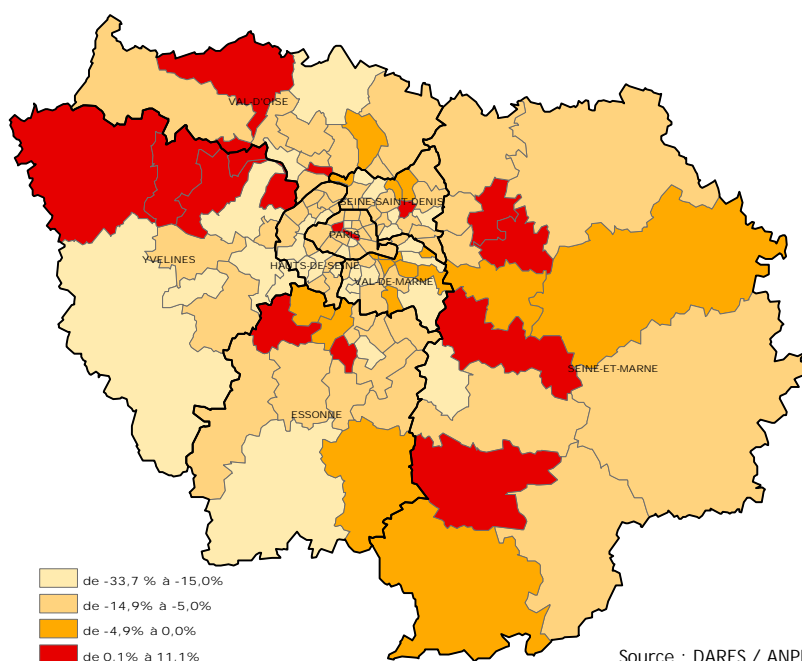
La progression de la demande d'emploi de catégorie 1 a concerné aussi bien les hommes que les femmes et toutes les tranches d'âge, à l'exception des personnes de cinquante ans et plus. Le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée a également augmenté en août, après deux années de recul.

Selon les données du GARP/UNEDIC, la création d'emplois dans le secteur concurrentiel non agricole francilien s'est ralentie au second trimestre 2007 (+0,3%, contre +0,6% au trimestre précédent). Ce ralentissement est toutefois moins marqué dans la région que pour la France métropolitaine.

Le niveau des mouvements d'entrée et de sortie dans les établissements privés de 10 salariés et plus s'est stabilisé en 2006 après avoir sensiblement augmenté en 2004 et en 2005. Il reste cependant inférieur à celui observé en 2000, au plus fort de la croissance économique. Seuls, quelques secteurs enregistrent une progression du nombre des mouvements : les services aux particuliers, l'éducation, la santé et action sociale.

Cette stabilisation s'accompagne d'une hausse de la part des contrats à durée déterminée dans l'ensemble des recrutements. Cette part a atteint en 2006 son plus haut niveau jamais observé depuis dix ans.

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi (catégorie 1) de moins de 25 ans d'août 2006 à août 2007



LES CHIFFRES D'AOÛT 2007 EN ILE-DE-FRANCE

Demandeurs d'emploi en fin de mois (cat.1) : 409 572

Evolution sur 1 mois (CVS) : + 0,5 %

Evolution sur 1 an : - 10,2 %

Part des femmes dans les demandeurs d'emploi : 48,3 %

Part des chômeurs de longue durée : 29,5 %

Part des moins de 25 ans : 11,5 %

Taux de chômage provisoire au 2^{ème} trimestre 2007 :

Ile-de-France : 7,5 %

France : 8,0 %

SOMMAIRE

Les évolutions récentes du marché du travail	page 2
L'emploi au deuxième trimestre 2007	page 3
L'évolution de l'emploi selon les DMMO	page 4
Les motifs des entrées et sorties selon les DMMO	page 5
Les maladies professionnelles reconnues en 2006	page 6

y Hausse du nombre de demandeurs d'emploi en Ile-de-France

A la fin du mois d'août 2007, 409 572 demandeurs d'emplois à la recherche d'un contrat à durée indéterminée (CDI) et à temps complet ayant travaillé au plus 78 heures dans le mois (catégorie 1) étaient inscrits à l'ANPE en Ile-de-France. En données corrigées des variations saisonnières, cela représente une hausse de +0,5% par rapport au mois de juillet. Cette hausse est la première observée dans la région depuis plus de deux ans. Elle est proche de l'évolution observée en France métropolitaine (+0,6%).

En revanche, le nombre de demandeurs d'emploi ayant travaillé plus de 78 heures dans le mois (catégorie 6) a enregistré une baisse sensible en août : -1,6% (-1,9% en France métropolitaine). Au final, le nombre d'inscrits à l'ANPE à la recherche d'un CDI à temps complet a reculé légèrement : -0,3%, contre +0,1% en France métropolitaine.

Par département, la demande d'emploi de catégorie 1 a continué à reculer dans deux départements en août : la Seine-Saint-Denis (-0,8%) et le Val-de-Marne (-0,2%). Dans les autres départements, on observe une progression de la demande d'emploi, modérée dans les Hauts-de-Seine (+0,4% en un mois), plus forte dans le reste de la région. Elle est la plus élevée dans les Yvelines (+1,8%), suivi de l'Essonne (+1,6%).

Toutefois, si on inclut les demandeurs d'emploi de catégorie 6, on observe un recul du nombre d'inscrits à l'ANPE dans tous les

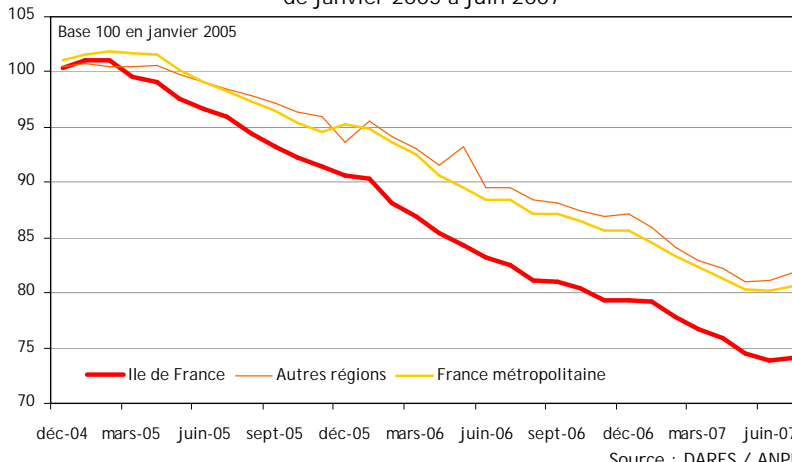
départements, excepté l'Essonne (+0,3%).

y Une hausse qui concerne la plupart des catégories

La progression de la demande d'emploi de catégorie 1 a concerné aussi bien les hommes que les femmes. Par âge, la hausse du nombre des inscrits de moins de 25 ans est sensible. Elle est plus faible pour les personnes âgées de 25 à 49 ans. Seul, le nombre d'inscrits âgés de 50 ans et plus a diminué en août (-0,1%).

Le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée (inscrits depuis au moins un an) a augmenté ce mois-ci, pour la première fois depuis mars 2005 (+0,2%). Ce sont surtout les demandeurs d'emploi de très longue durée (deux ans et plus) qui ont vu leur nombre s'accroître (+0,9%). Depuis un an, la diminution de la demande d'emploi de longue durée reste importante (-21,3%) et sa part dans la demande d'emploi totale s'est établie à 29,5% en août (contre 33,6% un an auparavant).

Evolution comparée du nombre de demandeurs d'emploi (cat. 1) de janvier 2005 à juin 2007



Source : DARES / ANPE

y Des sorties moins nombreuses en août

La hausse du nombre d'inscrits à l'ANPE au cours du mois s'explique essentiellement par une diminution du nombre de sorties (-4,5%). Les reprises d'emploi déclarées ont, notamment, baissé (-5,0%). Les nouvelles inscriptions ont également reculé, mais moins franchement (-0,5%).

Depuis le début de l'année, le nombre de sorties de l'ANPE s'est élevé à 74 200 en moyenne mensuelle. C'est légèrement moins que le niveau observé au cours de l'année 2006 (77 500). Dans le même temps, 72 400 personnes par mois se sont inscrites à l'ANPE en 2007, contre 73 400 durant l'année 2006. Le repli plus fort du nombre de sorties par rapport au nombre d'inscriptions a conduit à une réduction du rythme de la baisse de la demande d'emploi en 2007. En moyenne mensuelle, le nombre d'inscrits à l'ANPE a reculé de -0,9% en 2007, contre -1,2% par mois en 2006.

Demandeurs d'emploi à la fin du mois d'août 2007	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Ile-de-France	France
Taux de chômage provisoire (données au 2 ^{ème} trimestre 2007)	8,3%	6,2%	5,8%	5,6%	6,9%	10,7%	7,5%	8,0%	7,5%	8,0%
DEFM catégorie 1 (données brutes)	90 068	36 558	39 867	32 308	51 622	70 335	43 739	45 075	409 572	1 990 511
Evolution sur 1 mois (CVS)	0,6%	1,1%	1,8%	1,6%	0,4%	-0,8%	-0,2%	0,9%	0,5%	0,6%
Evolution sur 1 an	-11,1%	-10,0%	-9,9%	-9,7%	-11,6%	-10,4%	-9,6%	-8,1%	-10,2%	-8,8%
Part des femmes	48,5%	50,1%	47,5%	48,6%	48,5%	47,7%	48,1%	47,9%	48,3%	49,5%
Part des chômeurs de longue durée	33,4%	23,9%	28,0%	22,1%	29,9%	31,0%	28,8%	30,3%	29,5%	27,6%
Part des moins de 25 ans	6,2%	17,4%	13,9%	14,2%	8,9%	12,5%	11,8%	14,4%	11,5%	17,6%
Demandeurs d'emploi indemnisés (1)	98 470	38 996	42 640	33 648	52 813	63 594	44 044	42 351	416 556	2 070 900
Taux de couverture (2)	59,4%	63,8%	65,4%	64,6%	62,7%	59,1%	61,0%	61,3%	61,5%	58,1%

Sources : INSEE, DARES / ANPE, GARP

(1) Il s'agit des bénéficiaires de l'assurance chômage et des allocations de solidarité (ASS et allocation d'insertion), hors allocations de préretraite et de formation.
 (2) Le taux de couverture est le nombre de demandeurs d'emploi indemnisés rapporté à l'effectif potentiellement indemnisable, à savoir la somme des demandeurs d'emploi en fin de mois des catégories 1 à 3 et 6 à 8, ainsi que les personnes indemnisées dispensées de recherche d'emploi.

y Ralentissement de la création d'emplois...

Au cours du second trimestre 2007, l'emploi salarié dans le secteur concurrentiel non agricole francilien a progressé de +0,3%, soit une création nette de plus de 11 700 postes supplémentaires (estimations provisoires du GARP/UNEDIC).

En glissement annuel, la région a gagné près de 62 000 emplois, pour atteindre le nombre de 4 042 000 emplois à fin juin 2007.

Le ralentissement observé ce trimestre dans la région est cependant moins marqué que celui observé dans l'ensemble métropolitain. Il permet à l'Ile-de-France de représenter plus de 30% des emplois créés au niveau national au cours du trimestre.

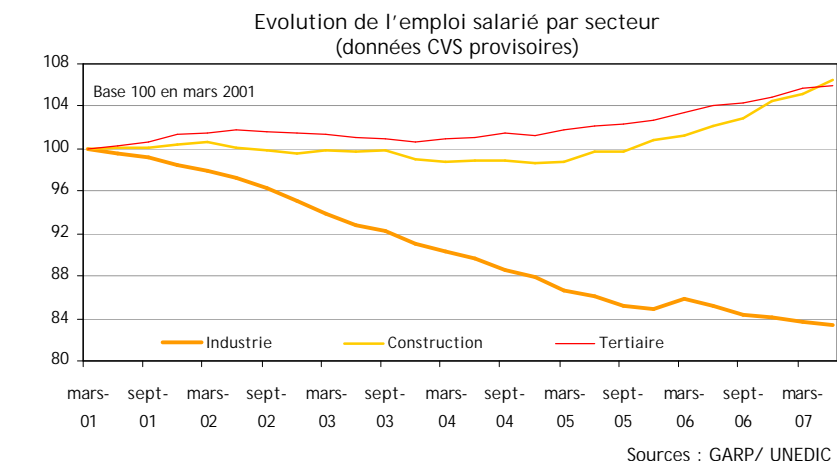
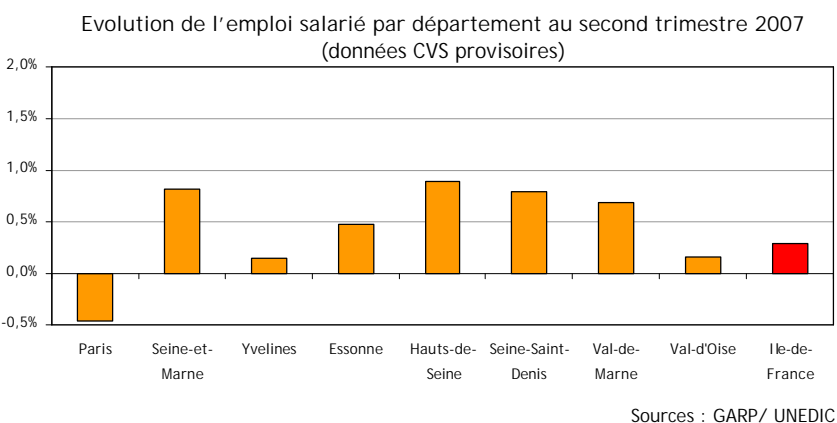
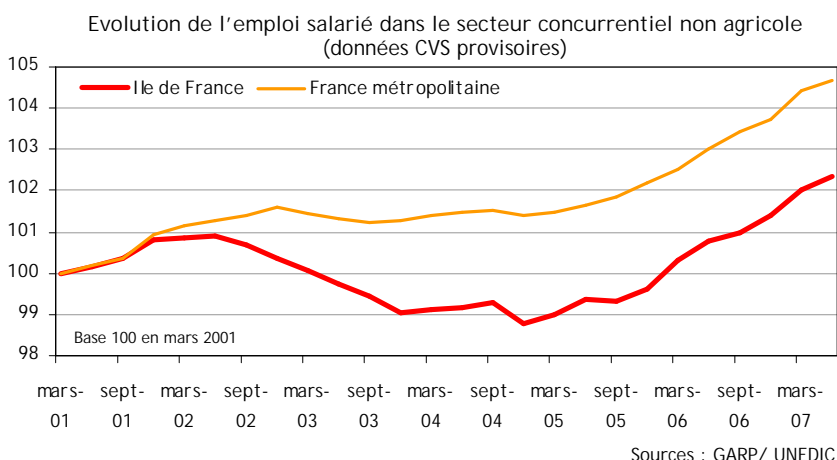
y ...en raison d'un fléchissement du secteur tertiaire

Omniprésent en Ile-de-France, avec plus de 80% des effectifs salariés du secteur concurrentiel, le secteur tertiaire a connu un ralentissement du rythme de création de ses emplois au second trimestre : +0,3% contre +0,8% au premier trimestre 2007.

Toutefois, plus de 9 800 emplois ont été créés grâce au dynamisme des services opérationnels, du conseil et assistance, de l'hôtellerie et restauration et du commerce (de détail et de gros).

Après une stagnation de ses effectifs début 2007, le secteur de la construction a été le plus dynamique au second trimestre 2007. Ainsi, avec une augmentation de plus de 1,2% de ses effectifs, ce sont près de 3 000 emplois qui ont été créés.

L'emploi industriel a, quant à lui, continué à perdre des emplois : -0,2%, soit plus de 1 000 emplois perdus. Cependant, le rythme de diminution des emplois industriels franciliens s'est ralenti du fait de recrutements dans l'industrie pharmaceutique ainsi que dans le textile et l'habillement. A contrario, l'industrie automobile, les industries d'équipements mécaniques et celles des composants électriques ou électroniques sont les plus touchées par la diminution de l'emploi industriel.



y Dynamisme de la petite couronne mais Paris en perte de vitesse

La croissance de l'emploi dans les départements de la petite couronne a été particulièrement sensible au cours du trimestre. Avec une augmentation de +0,9%, le département des Hauts-de-Seine a participé, à hauteur de 60%, au total de la création nette d'emplois dans la région.

En grande couronne, tous les départements ont créé des emplois. La Seine-et-Marne, avec une augmentation de +0,8%, a été le département le plus dynamique

grâce aux services opérationnels et aux activités récréatives.

Inversant la tendance du trimestre précédent, le Val-d'Oise et les Yvelines renouent avec les créations d'emplois grâce aux services opérationnels, à l'hôtellerie-restauration (dans les Yvelines) et aux transports (dans le Val-d'Oise).

Paris, en perdant plus de 5 700 emplois, est le seul département à voir ses effectifs diminuer.

y Stabilisation des mouvements de main-d'œuvre en 2006

A partir de 1996 et jusqu'à la fin du premier trimestre 2001, les rotations d'effectifs dans les établissements de 10 salariés et plus en Ile-de-France ont connu une nette augmentation, sous l'effet d'une conjoncture favorable. Le taux trimestriel de rotation (moyenne des taux d'entrée et de sortie chaque trimestre) a enregistré une hausse de près de 4 points, avec des arrivées globalement plus nombreuses que les départs.

Après le retournement de conjoncture de juin 2001, les entrées ont nettement diminué pendant deux ans, et se sont même situées légèrement au dessous du niveau des sorties en 2003.

Après une période de stabilisation en 2004, la hausse des flux d'entrées et de sorties a repris en 2005, sans toutefois atteindre le niveau observé en 2001. Les résultats provisoires pour 2006 semblent indiquer un fléchissement des taux d'entrée et de sortie en début d'année, avant une reprise de la hausse au cours du dernier trimestre 2006. Par motif d'entrée détaillé, on constate que le recours aux contrats à durée déterminée s'est stabilisé à un haut niveau en 2006, alors que le recours au CDI progressait faiblement sur l'année.

y Des taux de rotation très différents selon les secteurs

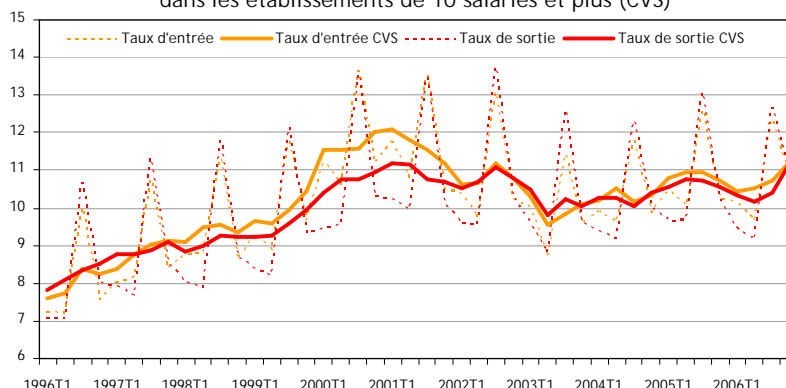
Les taux annuels de rotation varient sensiblement selon le secteur d'activité. Ils sont, structurellement, faibles dans la plupart des secteurs industriels et dans la construction, où la flexibilité de l'emploi est largement assurée par le recours à l'intérim, non comptabilisé dans ces données. Ils sont,

en revanche, très élevés dans les services ayant fréquemment recours aux contrats à durée déterminée, tels que les services aux particuliers, l'éducation et la santé / action sociale.

A ces différences structurelles s'ajoute une sensibilité plus ou moins grande à la conjoncture. Par rapport au pic de croissance de l'année 2000, les taux d'entrée

ne progressent en 2006 que dans quelques secteurs : services aux particuliers, éducation, santé et action sociale. En revanche, dans tous les autres secteurs, les entrées en emploi sont moins élevées qu'en 2000. C'est particulièrement net dans les transports, le commerce et les services aux entreprises, secteurs traditionnellement créateurs d'emploi en Ile-de-France.

Evolution des taux trimestriels d'entrée et de sortie dans les établissements de 10 salariés et plus (CVS)



Source : DRTEFP/DARES - EMMO-DMMO

Taux annuels d'entrée et de sortie par secteur d'activité dans les établissements de 10 salariés et plus	Part des salariés dans les établissements de 10 salariés et plus en 2006 (UNEDIC)	Taux annuels d'entrée en 2006 (en %)	Taux annuels de sortie en 2006 (en %)	Taux annuels d'entrée en 2000 (en %)	Taux annuels de sortie en 2000 (en %)
Ind. agri. alimentaires	65,6	28,0	29,6	42,5	42,5
Ind. biens consommation	76,9	28,8	30,9	36,4	33,4
Ind. automobile	99,4	13,1	13,5	15,9	13,4
Ind. biens d'équipement	92,4	15,2	15,8	20,0	24,8
Ind. biens intermédiaires	85,4	18,5	19,1	24,6	24,2
Ind. énergétiques	98,2	20,7	22,8	21,6	19,4
Construction	67,6	23,9	21,4	29,0	25,8
Commerce	71,0	40,3	41,3	51,0	47,0
Transports	84,5	29,4	27,3	40,6	34,0
Activités financières	88,5	23,6	23,2	28,1	26,7
Activités immobilières	37,2	37,5	35,7	39,5	38,2
Services aux entreprises	87,3	51,4	48,4	61,1	53,2
Services aux particuliers	65,7	95,3	96,4	93,4	91,6
Educ. santé action soc.	84,8	75,5	75,1	59,2	56,2
Administrations	78,6	36,3	36,0	34,6	33,7
Ile-de-France	78,8	43,0	42,2	47,6	43,7

Source : DRTEFP/DARES - EMMO-DMMO

Méthodologie

Les données des tableaux et graphiques des pages 3 et 4 sont issues de deux sources distinctes :

- L'Enquête sur les Mouvements de Main d'Oeuvre (EMMO) : chaque trimestre, la DARES interroge par sondage stratifié selon la zone d'emploi et le secteur, les établissements de 10 à 49 salariés à l'aide d'un questionnaire comparable au formulaire déclaratif. Au total, un peu plus d'un établissement sur cinq est interrogé.

- La Déclaration Mensuelle des Mouvements de Main d'Oeuvre (DMMO) : chaque mois, les établissements de 50 salariés ou plus adressent à l'administration un relevé détaillé des contrats conclus ou résiliés durant le mois précédent.

Ni les contrats d'intérim ni les CDD de moins d'un mois ne sont pris en compte. Par contre, les transferts des salariés d'un établissement à l'autre d'une même entreprise sont comptabilisés. Sont exclus du champ de l'enquête les principaux établissements publics et les agences de travail temporaire.

Ainsi, avec la fusion des données issues de ces deux sources, on peut étudier les mouvements de main d'œuvre dans les établissements de 10 salariés et plus. Par contre, comme la source EMMO est une enquête par sondage, tous les croisements ne sont pas possibles au niveau régional, notamment la répartition des motifs de sortie par grande PCS que l'on obtient uniquement à l'aide de DMMO. Par ailleurs, les taux d'entrée et de sortie par motifs ne sont disponibles actuellement que pour l'année 2005.

Définitions

Taux d'entrée : nombre d'entrées dans les établissements durant la période considérée rapporté à l'effectif de ces établissements en début de période.

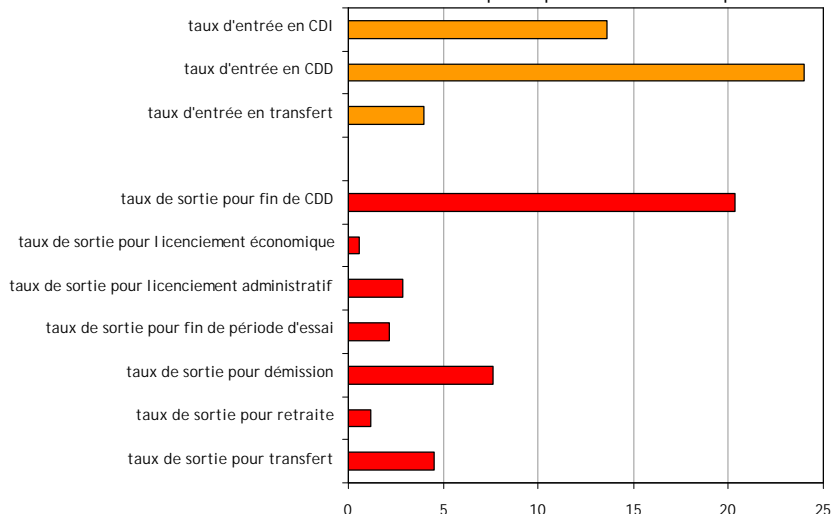
Taux de sortie : nombre de sorties dans les établissements durant la période considérée rapporté à l'effectif de ces établissements en début de période.

Ainsi, les taux annuels d'entrée et de sortie sont, globalement, quatre fois supérieurs aux taux trimestriels puisqu'ils portent sur une période quatre fois plus longue.

y Le CDD représente 59% des entrées dans les entreprises

Le contrat à durée déterminée (CDD) est la modalité la plus fréquente d'embauche. En 2006, il représentait 59% des entrées dans les établissements, les autres motifs étant le recrutement en CDI et le transfert entre établissements. La part des CDD dans les entrées ne cesse ainsi de progresser depuis dix ans. En 2005, celle-ci s'élevait à 58%. En conséquence, le taux d'entrée en CDD (nombre d'entrées en cours d'années pour 100 salariés présents en début d'année) est nettement plus élevé que le taux d'entrée en CDI : respectivement 23,9 CDD contre 13,6 CDI.

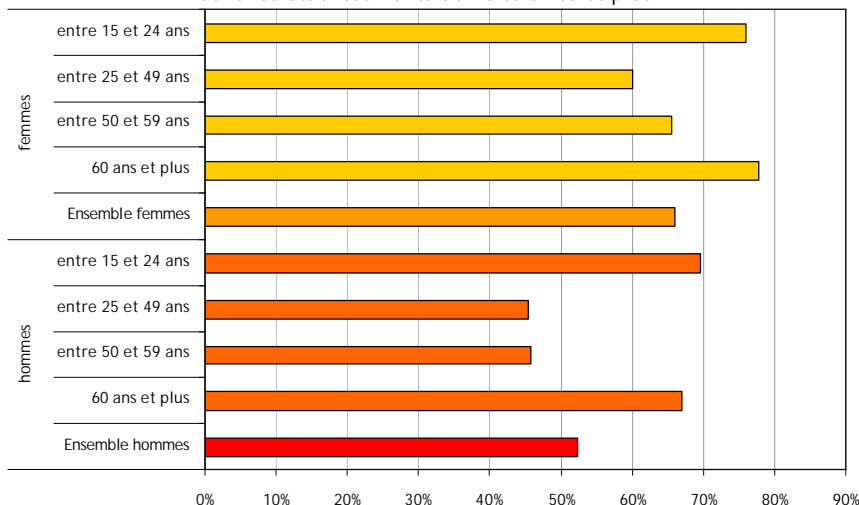
Taux annuel d'entrée en 2006 selon la nature du contrat et taux annuel de sortie en 2006 selon les principaux motifs de départ



y Des CDD plus nombreux pour les seniors

Le type de contrat obtenu est également très différent selon le sexe et l'âge. Les jeunes de moins de 25 ans sont très majoritairement recrutés en CDD (dans près de 70% des cas). Cette part atteint son minimum entre 25 et 49 ans avant de remonter pour la tranche d'âge 50-59 ans. A 60 ans et plus on retrouve un poids des CDD équivalent à celui des plus jeunes actifs. On observe en outre une surreprésentation des CDD dans l'emploi des femmes, celles-ci travaillant plus fréquemment dans le tertiaire, qui recourt davantage à ce type de contrat.

Part des contrats à durée déterminée dans les recrutements en 2006, dans les établissements de 10 salariés et plus



y De nombreuses démissions dans la construction

Les départs d'un établissement sont dus à des motifs très différents selon le secteur. Ainsi, les sorties pour fin de CDD sont particulièrement nombreuses dans les secteurs qui recourent le plus à ce type de contrat : éducation, santé et action sociale, services aux particuliers. Elles sont, en revanche, rares dans l'industrie, à l'exception notable de l'industrie des biens de consommation.

Les secteurs de la construction et du commerce se caractérisent par un nombre élevé de démissions. C'est aussi le cas pour les industries agroalimentaire et des biens d'équipement.

Principaux motifs de sortie par secteur d'activité dans les établissements de 10 salariés et plus en 2006	Part des fins de CDD (en %)	Part des licenciements (en %)	Part des démissions (en %)	Part des départs en retraite (en %)	Part des transferts (en %)
Industrie agro alimentaires	34,2	14,0	30,8	3,8	3,8
Industrie biens consommation	55,3	13,4	14,4	3,7	8,7
Industrie automobile	21,5	7,0	12,3	20,6	36,6
Industrie biens d'équipement	22,2	15,3	23,8	12,8	20,5
Industrie biens intermédiaires	36,3	20,2	19,7	9,5	8,7
Industrie énergétique	26,2	3,8	7,8	3,2	57,3
Construction	27,3	15,8	34,4	8,5	6,5
Commerce	43,5	12,1	24,4	2,0	9,2
Transports	50,2	12,5	17,6	3,6	8,5
Activités financières	29,2	6,7	17,5	6,0	33,0
Activités immobilières	56,3	7,3	16,7	3,2	9,4
Services aux entreprises	51,2	8,9	19,6	1,7	10,1
Services aux particuliers	64,2	4,7	19,0	0,6	3,5
Education santé action sociale	80,7	2,6	11,4	1,6	1,0
Administrations	68,1	5,2	12,3	4,9	6,5
Ile-de-France	52,7	8,6	19,1	2,7	9,7

Sources : DRTEFP/DARES - EMMO-DMMO

distingue par un nombre important de départs à la retraite, témoignant de la part élevée des

salariés en fin de carrière dans ses effectifs.

Les maladies professionnelles reconnues en 2006

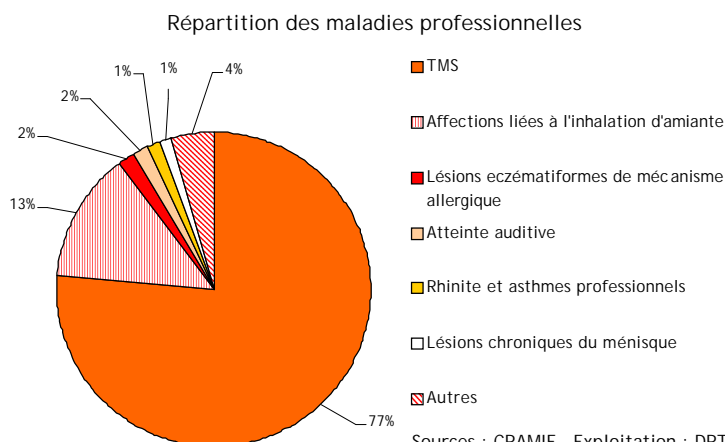
Une maladie professionnelle est une atteinte à la santé, liée à l'exposition durable à une nuisance durant l'activité professionnelle. La preuve du lien entre la maladie et l'activité professionnelle est très difficile à établir. La législation de la sécurité sociale a donc défini des tableaux de maladies professionnelles qui contiennent des conditions médicales, techniques et administratives nécessaires et suffisantes pour qu'une maladie soit reconnue comme professionnelle. Dans le cas où une maladie ne remplit pas toutes les conditions d'un tableau, voire n'apparaît dans aucun tableau, l'appréciation du lien de causalité entre maladie et travail est confiée à un Comité régional de reconnaissance de maladies professionnelles composé d'experts médicaux.

En 2006, les Caisses Primaires d'Assurance Maladie d'Ile-de-France ont reconnu 5 737 maladies comme ayant une origine professionnelle, soit une augmentation de 3,5% par rapport à 2005. Plus de 98% des maladies reconnues le sont via les tableaux de maladies professionnelles.

y Les 3/4 des maladies reconnues sont des Troubles Musculo-Squelettiques

Les troubles musculo-squelettiques (TMS) représentent à eux seuls les 3/4 des maladies professionnelles reconnues. 4 382 TMS ont été reconnus comme d'origine professionnelle en 2006, en augmentation de 6% par rapport à 2005.

Les TMS sont un ensemble d'affections survenant au niveau de toutes les articulations et engendrées par les gestes répétitifs. Elles regroupent les tendinites, les hygromas (inflammations des bourses séreuses) et les



syndromes canaux (manifestations liées à l'écrasement de nerfs). Les lombalgies et les dorsalgies dues au port de charges lourdes ou à des vibrations sont considérées également comme des TMS. Les TMS les plus courantes sont localisées à la main (47% des TMS) : le syndrome du canal carpien est en effet à l'origine de 1 613 maladies professionnelles reconnues (soit 40% des TMS).

y L'amiante, à l'origine de 92% des cancers professionnels reconnus

Les affections provoquées par l'inhalation de poussières d'amiante constituent la deuxième cause des maladies professionnelles (766 cas, 13% des maladies professionnelles). Leur nombre a légèrement baissé par rapport à 2005 (-4%). Ces affections

regroupent à la fois des cancers (34%) et des pathologies non cancéreuses, principalement des plaques pleurales (53%).

96% des victimes de maladies dues à l'amiante sont des hommes. Les 3/4 des victimes sont des artisans ouvriers. A cause de l'effet différé de l'inhalation de poussières d'amiante, l'âge des déclarants est élevé : les 2/3 des victimes ont 60 ans ou plus.

Sur les 284 reconnaissances de cancers d'origine professionnelle, 260, soit 92%, sont dues à l'inhalation de poussières d'amiante, ce qui en fait la première cause des cancers d'origine professionnelle en Ile-de-France, loin devant les affections provoquées par le bois (7 reconnaissances de maladies professionnelles).

Répartition des affections liées à l'inhalation de poussières d'amiante par syndrome

Syndrome	Nombre de reconnaissances
Cancer	260
Asbestose	32
Plaques pleurales	403
Insuffisance ventriculaire	4
Pleurésie	5
Autres affections pleurales (hydrothorax)	33
Multi-syndromes	31
TOTAL	766

Sources : CRAMIF
Exploitation : DRTEFP

Les statistiques des maladies professionnelles ne rendent compte que partiellement de la réalité de l'origine professionnelle de la maladie. Le dispositif de reconnaissance est en effet affecté par un phénomène de sous-déclaration.

Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle d'Ile-de-France
66, rue de Mouzaïa - 75935 Paris Cedex 19 - Tél. 01 44 84 26 99

Directeur de la publication : Yves Calvez

Réalisation : Pôle études, prospective, évaluation et statistiques - dr-idf.statistiques@travail.gouv.fr

Diffusion : Service relations avec les usagers, communication et documentation

Tirage : 600 exemplaires - N° ISSN : 1767-9877

[http : //www.europemploi-idf.org](http://www.europemploi-idf.org)